

1^{er} Mai férié pour la première fois dans le canton de Neuchâtel

Une adresse e-mail pour poser toutes les questions

A la suite de nombreuses demandes concernant le 1^{er} Mai férié pour la première fois dans le canton de Neuchâtel, et sur décision du Chef du Département de l'économie (DEC), le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) et le Service de surveillance et des relations du travail (SSRT) ouvrent dès ce mercredi 28 avril 2010 à 09h00, une adresse e-mail où toutes les questions ayant trait à l'ouverture des commerces le 1^{er} mai prochain, ainsi qu'à l'occupation des travailleurs pourront être posées.

Il s'agit de SSRT.1ermai@ne.ch. Cette adresse est disponible sur la page d'accueil du site Internet de l'Etat de Neuchâtel.

Les réponses seront données dans l'heure qui suit par une équipe de collaborateurs des deux services concernés.

L'administration cantonale espère ainsi répondre de manière rapide et ciblée aux préoccupations des personnes concernées.

Pour de plus amples renseignements:
Frédéric Hainard, chef du Département de l'économie, tél. 032 889 48 00.

Neuchâtel, le 28 avril 2010.